

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

545^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 5 mars 2018, à 19 h, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yves Vinette, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
Mme Elizabeth Faucher, conseillère
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Gérald Bilodeau, conseiller
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance

Sont absents : Mme Diane Aubut, mairesse et M. Francis Perron, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

En l'absence de la mairesse et du maire suppléant, il y a lieu d'adopter une résolution afin de nommer un président d'assemblée pour la présente séance.

EN CONSÉQUENCE,

2018.03.064

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité de nommer madame Germaine Leboeuf à titre de présidente d'assemblée pour la présente séance, et ce, en remplacement de la mairesse et du maire suppléant présentement absent(e)s.

Adoptée.

Les membres présents forment le quorum.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018.03.065

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

- A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)**
1. Moment de réflexion
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018
 4. Adoption du rapport de la consultation publique sur l'agrandissement d'un élevage porcin tenue le 6 février 2018
 5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018
- B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiement de comptes)**
1. Liste des comptes à payer
 2. Encaissements pour le mois de février 2018

3. Approbation des écritures de journal général de janvier et février 2018

Période de questions (15 minutes)

C. Administration générale

1. Dépôts de documents
 - 1.1. Consommation électrique
 - 1.2. Consommation d'eau
2. Correspondance
 - 2.1. Défi Challenge Québec 800 – Autorisation de passage
 - 2.2. Le Granfondo Garneau – Québecor – Autorisation de passage
 - 2.3. Cyclo-Défi Enbridge contre le cancer 2018 – Autorisation de passage
 - 2.4. Opération Enfant Soleil – Autorisation pour un barrage routier
3. Dossier Guy Loranger – Approbation de l'entente
4. Vente pour taxes – Transmission de la liste à la MRC – Résolution
5. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Résolution approuvant les travaux exécutés sur les chemins conformément aux exigences du MTMDET dans le cadre du PAARMM pour l'année 2016 – 2017
6. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Résolution approuvant les travaux exécutés sur les chemins conformément aux exigences du MTMDET dans le cadre du PAARMM pour l'année 2017 – 2018
7. Balayage des rues – Appel d'offres – Mandat au directeur général
8. Signature au compte bancaire – Résolution désignant un cosignataire
9. Tourné mutuelle en santé et sécurité – Autorisation de la dépense
10. Le Nouvelliste – Cahier spécial MRC des Chenaux – Offre de partenariat
11. Mois de l'arbre et des forêts – Résolution

D. Contrat et appels d'offres

1. Génératrice – Station de pompage – Contrat d'entretien et d'inspection préventive
2. Ampoules au DEL pour le centre communautaire Charles-Henri Lapointe – Autorisation de la dépense
3. Forfait hébergement WEB – Acceptation de la soumission
4. Impression du bulletin municipal Le Raconteux – Acceptation de la soumission

E. Avis de motion

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats

F. Adoption de règlement

1. Règlement numéro 2018-379 modifiant le règlement numéro 2015-353 sur la réglementation des services municipaux
2. Règlement numéro 2018-380 modifiant le règlement numéro 2007-253 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

G. Sécurité publique

1. Service de sécurité incendie – Journée portes ouvertes – Autorisation de la dépense

H. Travaux publics

1. Formation de perfectionnement en traitement de l'eau – Autorisation de la dépense

I. Hygiène du milieu

J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire

1. CCU – Démission
2. Abrogation – Résolution numéro 2018.01.036

K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parc et loisirs)

1. CPA La Pérade – Gratuité des heures de glace pour les pratiques du spectacle de fin d'année - Résolution
2. Éclairage centre récréatif Jean-Guy Houle – Acceptation de la soumission
3. Sonorisation centre récréatif Jean-Guy Houle – Acceptation de la soumission
4. Sonorisation portable – Acceptation de la soumission
5. Programmation des soirées musicales – Autorisation de la dépense
6. Programmation Défi Santé – Autorisation de la dépense
7. Fêtes champêtres – Implication de la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire
8. Fête nationale – Approbation de dépenses

L. Divers

- 1.
- 2.
- 3.

Période de questions (15 minutes)

M. Rapport des comités

N. Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

2018.03.066

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de l'assemblée mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 5 février 2018 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2018.03.067

ADOPTION DU RAPPORT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AGRANDISSEMENT D'UN ÉLEVAGE PORCIN TENUE LE 6 FÉVRIER 2018

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport de la consultation publique sur l'agrandissement d'un élevage porcin tenue le 6 février 2018.

Adoptée.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

Aucune affaire.

GESTION FINANCIÈRE (RAPPORT BUDGÉTAIRE, VIREMENTS DE CRÉDITS, PAIEMENT DE COMPTES)

2018.03.068

LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer d'une somme de 458 501,58 \$.

Liste des comptes payés	337 862,02 \$;
Liste des comptes à payer	70 551,02 \$;
Liste des salaires (4 semaines)	50 088,54 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

ENCAISSEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER 2018

Les encaissements du mois de février sont de 281 534,49 \$.

2018.03.069

APPROBATION DES ÉCRITURES DE JOURNAL GÉNÉRAL DE JANVIER ET FÉVRIER 2018

du

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les écritures de journal général des mois de janvier et février 2018.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR (15 minutes)

Aucune question.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPÔTS DE DOCUMENTS

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel.

CONSOMMATION D'EAU

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation d'eau.

CORRESPONDANCE

2018.03.070

DÉFI CHALLENGE QUÉBEC 800 – AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT QUE le Défi Challenge Québec 800 est une aventure de course à pied à relais, visant à soutenir les jeunes par le biais d'une collecte de fonds qui sera versé à la Fondation Jeunes en Tête qui se tiendra le 20 mai 2018;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade autorise le passage du Défi Challenge 800 – 2018 sur le territoire de la municipalité le 20 mai 2018.

Adoptée.

2018.03.071

LE GRANFONDO GARNEAU – QUÉBÉCOR – AUTORISATION DE PASSAGE

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade autorise le passage du Granfondo Garneau – Québecor sur le territoire de la municipalité le 12 août 2018.

Adoptée.

2018.03.072

CYCLO-DÉFI ENBRIDGE CONTRE LE CANCER 2018 – AUTORISATION DE PASSAGE

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade autorise le passage du Cyclo-défi Enbridge contre le cancer 2018 sur le territoire de la municipalité le 8 juillet 2018.

Adoptée.

2018.03.073

OPÉRATION ENFANT SOLEIL – AUTORISATION POUR UN BARRAGE ROUTIER

CONSIDÉRANT QUE Opération Enfant Soleil a déposé une demande d'autorisation pour la tenue d'un barrage routier, à l'intersection de la route 138 et de la rue Sainte-Anne, afin d'amasser des fonds pour financer leurs activités;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme devra obtenir l'autorisation de la Sûreté du Québec afin de tenir cette activité;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité autorise la tenue de cette activité, pour une journée, soit le 16 ou le 17 juin 2018.

Adoptée.

2018.03.074

DOSSIER GUY LORANGER – APPROBATION DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu en 2012 un jugement concernant sa requête introductive d'instance en bornage contre le propriétaire du 51 rue d'Orvilliers concernant une partie du lot 4 176 346;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 51 rue d'Orvilliers souhaite régler la situation et a transmis, par le biais de ses procureurs, une proposition afin de régler la situation par une entente hors cour;

CONSIDÉRANT QUE la proposition répond aux attentes des membres du conseil, soit la remise de la parcelle de terrain à la Municipalité sans aucun aménagement;

Il est proposé par Gérald Bilodeau résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer l'entente intervenue entre les procureurs de la Municipalité et le propriétaire du 51 rue d'Orvilliers.

Adoptée.

2018.03.075

**VENTE POUR TAXES – TRANSMISSION DE LA LISTE À LA MRC –
RÉSOLUTION**

CONSIDÉRANT QUE certains contribuables de la municipalité sont endettés envers la Municipalité pour non-paiement de leur compte de taxes;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité, en raison de taxes impayées d'un montant supérieur à 100 \$ ainsi que les personnes, dont les adresses postales, sont inconnues, en date du 5 mars 2018.

Adoptée.

2018.03.076

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL – RÉSOLUTION APPROUVANT LES TRAVAUX
EXÉCUTÉS SUR LES CHEMINS CONFORMÉMENT AUX
EXIGENCES DU MTMDET DANS LE CADRE DU PAARMM POUR
L'ANNÉE 2016 – 2017**

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 26 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

2018.03.077

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL – RÉSOLUTION APPROUVANT LES TRAVAUX
EXÉCUTÉS SUR LES CHEMINS CONFORMÉMENT AUX
EXIGENCES DU MTMDET DANS LE CADRE DU PAARMM POUR
L'ANNÉE 2017 – 2018**

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

2018.03.078

BALAYAGE DES RUES – APPEL D’OFFRES – MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l’unanimité de mandater le directeur général à procéder à un appel d’offres sur invitation pour le balayage des rues pour l’année 2018.

Adoptée.

2018.03.079

SIGNATURE AU COMPTE BANCAIRE – RÉOLUTION DÉSIGNANT UN COSIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE suite à l’élection de novembre dernier, le conseiller deuxième signataire au compte bancaire a quitté le conseil;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l’unanimité d’autoriser, en cas d’incapacité de la mairesse à signer un effet bancaire, monsieur le conseiller Yves Vinette à signer ledit effet et que tout effet doit, obligatoirement, être signé par un élu et un fonctionnaire municipal et de retirer monsieur Adam Perreault à titre de signataire autorisé.

Adoptée.

2018.03.080

TOURNÉE MUTUELLE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE l’Union des municipalités du Québec organise une tournée de la mutuelle en santé et sécurité au travail et que la participation à cette tournée est sans frais d’inscription;

CONSIDÉRANT QUE la formation continue est essentielle afin de maintenir le niveau de compétence des employés de la Municipalité;

Il est proposé par Nancy Benoit et résolu à l’unanimité d’autoriser le directeur général à assister à la rencontre et d’autoriser les frais inhérents liés à cette activité conformément aux dispositions du *Règlement concernant les frais de représentation et de déplacement des élus municipaux et des employés* en vigueur à la Municipalité.

Adoptée.

2018.03.081

LE NOUVELLISTE – CAHIER SPÉCIAL MRC DES CHENAUX – OFFRE DE PARTENARIAT

CONSIDÉRANT QUE le Nouvelliste publie annuellement un cahier spécial sur les activités offertes par les municipalités de la MRC des Chenaux;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l’unanimité des conseillers d’acheter 1/8 de page de publicité dans le cahier spécial de la MRC des Chenaux au montant de 318 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2018.03.082

MOIS DE L’ARBRE ET DES FORÊTS – RÉOLUTION

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l’unanimité d’autoriser le directeur général à commander des plants via l’Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, dans le cadre du MAF 2018 et d’assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

2018.03.083 GÉNÉRATRICE – STATION DE POMPAGE – CONTRAT D'ENTRETIEN ET D'INSPECTION PRÉVENTIVE

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat d'entretien des génératrices du 2 400, rue de la Station, à la firme Génératrice Drummond au montant de 969,40 \$ avant toutes taxes applicables selon les dispositions de la soumission fournie par l'entrepreneur.

Adoptée.

2018.03.084 AMPOULES AU DEL POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE CHARLES-HENRI LAPOINTE – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'ampoules au DEL est une source de réduction de consommation d'électricité;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 810 \$, avant toutes les taxes applicables, pour l'achat de 60 ampoules 16 watts, auprès du fournisseur J.D. Paré électrique.

Adoptée.

2018.03.085 FORFAIT HÉBERGEMENT WEB – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit augmenter sa capacité d'hébergement pour son site internet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois (3) soumissions suite à un appel d'offres sur invitation et que l'offre de l'Agence JCN est la plus avantageuse;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de l'Agence JCN pour l'hébergement de son site internet au montant de 161,99 \$, avant toutes les taxes applicables, pour la période se terminant le 31 décembre 2018.

Adoptée.

2018.03.086 IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL LE RACONTEUX – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois (3) soumissions suite à un appel d'offres sur invitation pour l'impression du bulletin municipal Le Raconteux pour l'année 2018 et que l'offre de la firme Vision Couleur est la soumission la plus basse;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat d'impression du bulletin municipal Le Raconteux, pour l'année 2018, à la firme Vision Couleur, au montant de 865 \$, avant toutes les taxes applicables, par parution pour une impression de 28 pages textes en noir et 4 pages couvert gloss en couleur; le montant pouvant varié suivant le nombre de pages fournies pour impression.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Le conseiller Yves Vinette donne avis de motion et présente un projet de règlement, en vue de son adoption à une séance ultérieure, d'un règlement modifiant les permis et certificats.

ADOPTION DE RÈGLEMENT

2018.03.087

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-379 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-353 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU QUE le conseil désire mettre à jour son règlement sur la tarification des services municipaux;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 février 2018, un avis de motion et un projet de règlement a été présenté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères que le règlement numéro 2018-379 soit adopté et comme suit :

ARTICLE 1 – Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – Modification de l'article 23 portant sur les tarifs des services de la location des salles des centres communautaire et récréatif

2.1. Modifier pour la location de la salle communautaire, du local du 2^e étage, du centre récréatif, pour les OBNL – Location pour réunion ou pour un cours reconnu par la municipalité dans sa programmation, le tarif sera « Gratuit »

2.2. Au centre récréatif – Ajouter pour la salle multifonctionnelle les tarifs suivants :

	<u>Taux</u>	<u>Dépôt</u>
OBNL - Location pour réunion ou pour un cours reconnu par la Municipalité dans sa programmation	Gratuit	N/A
Location de la salle par un organisme social ou gouvernemental pour cours :		
- Jour	46,31 \$	N/A
- Soirée	55,48 \$	N/A
- Jour et soir	87,98 \$	N/A
Autres (par demi ou journée complète)	128 \$	N/A
Location suite à des funérailles ou baptêmes - pour les résidents	Gratuit	100 \$
Montage, démontage de la salle	53,33 \$	
Ménage de la salle – par heure, par employé	35,96 \$	

ARTICLE 3 – Modification de l'article 25 portant sur les tarifs des services de location de glace, locaux et équipement de l'aréna

Salle André-Morin

	<u>Taux</u>	<u>Dépôt</u>
OBNL - Location pour réunion ou pour un cours reconnu par la municipalité dans sa programmation	Gratuit	N/A

ARTICLE 4 – Modification de l'article 26 portant sur les tarifs de locations des terrains sportifs

Terrain de balle-molle

	<u>Taux</u>	<u>Dépôt</u>
Autres (sur réservation)	50 \$ par jour	N/A

Location de chapiteaux

	<u>Semaine</u>	<u>Fin de semaine</u>
10' x 10' – montage et démontage inclus – OBNL ou association reconnue (tarif fin de semaine si le montage ou le démontage se fait le samedi ou le dimanche) - par jour	175\$	225 \$
10' x 20' – montage et démontage inclus – OBNL ou association reconnue (tarif fin de semaine si le montage ou le démontage se fait le samedi ou le dimanche) - par jour	225 \$	260 \$

Le locateur est responsable de la surveillance des équipements (scène, chapiteaux et autres) loués. Les frais de réparation seront chargés au coût réel plus 10% de frais d'administration.

ARTICLE 5 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée.

2018-03-088

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-380 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2007-253 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

ATTENDU QUE le conseil désire mettre à jour son règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire afin d'autoriser le directeur général à procéder à une dépense dans le cas d'un décès d'un membre du personnel, d'un élu ou d'un membre de leur famille proche;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 février 2018, un avis de motion et un projet de règlement a été présenté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères que le règlement numéro 2018-380 soit adopté et comme suit :

ARTICLE 1 – Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – Modifiant l'article 3.1 du règlement par l'ajout d'un alinéa d) dont le texte est le suivant :

- d) Le directeur général et secrétaire trésorier est autorisé, lors du décès d'un employé, d'un élu, d'un membre de leur famille proche (conjoint(e), enfant, père, mère, frère, sœur, petit fils ou petite fille, beau-père ou belle-mère), d'engager une dépense d'un montant maximal de 100 \$ pour l'envoi de fleur ou pour faire un don à un organisme selon les volontés de la personne défunte.

ARTICLE 3 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018.03.089

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – JOURNÉE PORTES OUVERTES – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie (SSI) désire tenir une journée porte ouverte de la nouvelle caserne et de profiter de l'occasion afin de sensibiliser la population aux mesures préventives au niveau des incendies;

CONSIDÉRANT QU'aucune somme n'a été prévue au budget pour la présente année;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une somme de 2 500 \$ pour l'organisation d'une journée porte ouverte et de prévention des incendies par le SSI et que cette somme soit prise à même le budget du service.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS

2018.03.090

FORMATION DE PERFECTIONNEMENT EN TRAITEMENT DE L'EAU – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité considère important que ses employés suivent de la formation afin de les tenir à jour dans leurs compétences;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser messieurs Michel Devost et Stéphane Jacques à suivre la formation « Mise à niveau sur la réglementation en traitement de l'eau potable pour les opérateurs » dispensée par la Commission scolaire des Trois-Lacs à Québec, le 15 mai 2018, au montant de 175 \$ par personne, avant toutes les taxes applicables et d'autoriser les frais inhérents liés à cette activité conformément aux dispositions du *Règlement concernant les frais de représentation et de déplacement des élus municipaux et des employés* en vigueur à la municipalité.

Adoptée.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2018.03.091 CCU – DÉMISSION

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de monsieur Julien Rompré à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et de le remercier pour son implication au sein de ce comité.

Adoptée.

2018.03.092 ABROGATION – RÉSOLUTION NUMÉRO 2018.01.036

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'abroger la résolution 2018.01.036 et de relancer le processus d'appel de candidature pour les membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE (BIBLIOTHÈQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE, ARÉNA, PARC ET LOISIRS)

2018.03.093 CPA LA PÉRADE – GRATUITÉ DES HEURES DE GLACE POUR LES PRATIQUES DU SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE – RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE le CPA La Pérade prépare, annuellement, un spectacle de fin d'année;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite soutenir le CPA La Pérade dans l'offre de son spectacle de fin d'année;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder, gratuitement, les heures de glace nécessaires pour la préparation du spectacle de fin d'année du CPA La Pérade, selon la disponibilité des heures requises.

Adoptée.

2018.03.094 ÉCLAIRAGE CENTRE RÉCRÉATIF JEAN-GUY HOULE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois (3) propositions pour un système d'éclairage pour le centre récréatif Jean-Guy Houle et que la proposition de SE Concept est la plus intéressante;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de la firme SE Concept pour le système d'éclairage du centre récréatif Jean-Guy Houle au montant de 4 627 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2018.03.095 SONORISATION CENTRE RÉCRÉATIF JEAN-GUY HOULE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois (3) propositions pour un système de sonorisation pour le centre récréatif Jean-Guy Houle et que la proposition de SE Concept est la plus intéressante;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de la firme SE Concept pour le système de sonorisation du centre récréatif Jean-Guy Houle au montant de 3 948,50 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2018.03.096

SONORISATION PORTABLE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois (3) propositions pour un système de sonorisation portable et que la proposition de SE Concept est la plus intéressante;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de la firme SE Concept pour le système de sonorisation portable au montant de 1 959,75 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2018.03.097

PROGRAMMATION DES SOIRÉES MUSICALES – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les dépenses suivantes dans le cadre des soirées musicales qui se tiendront les vendredis 6 juillet, 20 juillet et 10 août 2018 soit :

- Laurianne Rochon pour les trois premières parties au montant total de 400 \$;
- Groupe Hommage à CCR pour la prestation musicale du 6 juillet au montant de 1 600 \$, avant toutes les taxes applicables;
- Edward Lagacé formule duo percussion pour la prestation musicale du 20 juillet au montant de 900 \$, avant toutes les taxes applicables;
- Groupe Wabo BBQ pour la prestation musicale du 10 août au montant total de 750 \$;

QUE la Municipalité autorise la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire à signer ces ententes et les contrats d'artistes.

Adoptée.

2018.03.098

PROGRAMMATION DÉFI SANTÉ – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre du Défi santé et que des activités sont prévues toutes les fins de semaine du 1er avril au 28 avril inclusivement;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un budget de 250 \$ en vue de la réalisation de ces activités et d'autoriser la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire à organiser ces activités.

Adoptée.

2018.03.099

FÊTES CHAMPÊTRES – IMPLICATION DE LA TECHNICIENNE EN LOISIRS, VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des « Fêtes champêtres » requiert des ressources afin de planifier, organiser et réaliser cette fin de semaine d'activités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est partenaire de cette activité dans son organisation;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire à siéger au conseil d'administration du comité organisateur à titre de secrétaire-trésorière.

Adoptée.

2018.03.100

FÊTE NATIONALE – APPROBATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les dépenses suivantes dans le cadre de la Fête nationale 2018, soit :

- PromoSpect pour la location de cinq (5) jeux gonflables pour une somme de 1 856,50 \$, avant toutes les taxes applicables;
- Personnages en fête pour un service d'animation comprenant deux personnages pour une somme de 150 \$, avant toutes les taxes applicables;
- Animation Richard Lacroix pour l'animation ambulante et un spectacle de David Fiset pour une somme de 1 200 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

DIVERS

Aucun point.

PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES (15 minutes)

- Internet – suite;
- Plan action inondations;
- Asphaltage;
- Achats pour le centre récréatif;
- Achat d'ampoule DEL;
- Fêtes champêtres.

RAPPORT DES COMITÉS

- Comité des loisirs – rencontre;
- Bibliothèque;
- Voirie municipale;
- Conférence sur le Webinaire;
- Comité développement social des Chenaux;
- SDE.

2018.03.101

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité, que la présente séance soit levée à 19 h 48.

Adoptée.

Germaine Leboeuf
Présidente de l'assemblée

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse